

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-types	Economie	
Session M1	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CA-2023-41, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
M1 : Enseignements en anglais à l'exception de : Macroéconomie, Théorie des Jeux, Économétrie Approfondie, Évaluation des Politiques Publiques, Économie Publique		
REDOUBLLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Un stage d'une durée d'au minimum 8 semaines est obligatoire pour valider le Master 1. A l'issue de ce stage l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage seront précisées par le responsable du Master 1.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 qu'une note supérieure ou égale à 10/20 UE1, UE2, UE5 et UE6.		
M1 : Modalités de constitution des groupes de cours magistraux (CM)		
L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). La répartition dans les groupes est notamment subordonnée aux choix des options et des contraintes d'emploi du temps. Les changements de groupe de cours ou de TD seront autorisés sur présentation de justificatifs et en fonction des contraintes d'emploi du temps imposées par le choix des options. Les modalités de changements, quand ceux-ci sont autorisés, sont organisées selon les délais fixés par la scolarité en charge de la formation.		
M1 : Obligation d'assiduité en travaux dirigés (TD)		
Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours magistral. L'assiduité et la participation sont obligatoires. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Après trois absences non justifiées en TD, l'étudiant se voit attribuer la note de zéro. Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Aucune dispense de TD n'est accordée.		

Général Session 1 :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

M1 : Bonifications :

Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à $4 \times 1\%$ du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.

Seconde chance

M1 :

- Seconde session ouverte aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8/20 et 9,99/20 ou une note inférieure à 10/20 à l' UE1 et/ou à l'UE2 et/ou à l' UE5. Matières exclues d'une session 2 : Applied econometrics, Experimental Economics, Stage ou mémoire.

Général Session 2 :

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1. Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin. Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1. Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve. L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières. La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

M1 : Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 10/20 aux UE1, UE2, UE5 et UE6.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

Compensation

M1 : Compensation sauf UE1, UE2, UE5 et UE6. validées isolément.

Note éliminatoire

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1		ÉCONOMIE												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Économie												Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 - Analyse Economique			135	48		23,5	23,5	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Macroéconomie *	Porteur		30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 66 / CC 44	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Théorie des jeux*	Porté	M1 Eco Doit	30	12		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 88 / CC 22	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Theory of Incentives*	Porteur		15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Economie publique *	Porteur		30	10,5		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Industrial Organization *	Porté	M1 Eco Doit	30	9		5	5	Oui	Oui	CC&CT	max(CT;CT+CC)/2			À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE2 - Econométrie			90	33	10,5	19,5	19,5	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Econométrie approfondie *	Porteur		30	10,5	10,5	5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer	
Matière	ANNUEL	Applied econometrics*	Porteur		15	15		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	R programming*	Porteur		15	7,5		2,5	2,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	ANNUEL	Evaluation des politiques publiques *	Porté	M1 Eco Doit	30	10,5		5,5	5,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 55 / CC 55	1 (mid term)	À déterminer		À déterminer	
UE	ANNUEL	UE3 (Optionnel 1 parmi 8)			15			2	2	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Environmental economics	Porteur		15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Economic History	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markov Chains and applications	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Probability Modeling	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Evolution of economic behaviour	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Markets and incentives: a historical-theoretical perspective	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Experimental economics	Porté	M1 Eco Doit	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Power and Regulation	Porté	M1 Eco Inter	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE4 (Optionnel 1 parmi 7)			21	7		4	4	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Dynamic Optimization	Porté	M1D3S	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Martingales theory and applications	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Panel Data	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Data Bases	Porté	M1 Eco Stat Standard	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32			À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Advanced Macroeconomics	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Advanced Microeconomics	Porté	M1 Eco Inter	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Behavioral and experimental economics	Porté	M1 Eco Inter	15	12		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT 48 / CC 32	1 projet		À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UES (Finance)			60			9	9	Oui	Non							
Matière	ANNUEL	Corporate finance *	Porté	M1 Eco Inter	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Market Finance *	Porté	M1D3S	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE6 Stage ou mémoire* (optionnel 1 parmi 2)						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)				À déterminer		Matière exclue de 2nde chance
Matière	ANNUEL	Stage						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)				Rapport/Mémoire		
Matière	ANNUEL	Mémoire						2	2	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)				Rapport/Mémoire		
UE	ANNUEL	UE7 Introduction to SAS (réservé aux étudiants intégrant l'école en M1) (Facultatif)				4,5												
UE	ANNUEL	UE8 Algebra refresher ** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE9 Probability refresher** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
UE	ANNUEL	UE10 Static Optimization refresher ** (Facultatif)	Porté	M1 Eco Inter	15													
		TOTAL ANNEE			366	92	10,5	60	60									

*UE1/UE2/UE5/UE6: note plancher 10/20

** cours de remise à niveau en Mathématiques, ouverts aux étudiants des M1 et M2 de l'école